



EDITO

Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

Notre village vit au rythme de ses familles. La rentrée scolaire est donc un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, élèves bien sûr, mais aussi parents, bien souvent grands-parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants. L'ouverture d'une classe nous donne l'occasion d'accueillir un nouvel enseignant, Monsieur LETHIEN, à qui je souhaite la bienvenue dans notre école publique.

Les vacances ont été mises à profit pour qu'une entreprise et des agents des services communaux, sous la houlette de mon Adjoint aux travaux, Jean-Luc PECQUEUR, engagent dans un délai restreint d'importants travaux en vue de rendre opérationnel le nouveau restaurant scolaire, désormais situé à la Salle des fêtes Guislaine DANEL.

«Une attention quotidienne et des actes»

Comme je m'y étais engagé, j'ai commencé à rendre visite à nos aînés, en compagnie de mon Adjointe aux affaires sociales, Danièle PICOT. Ces visites aux aînés sont un excellent moyen de se rendre utile en partageant des moments conviviaux et enrichissants, en entendant leurs souhaits tout en passant un moment en leur compagnie.

Tous ces rendez-vous sont indispensables dans l'exercice d'un mandat électif, toujours très agréables, parfois empreints de nostalgie, mais toujours fructueux pour l' élu convaincu de vouloir accompagner et répondre au mieux aux attentes des administrés.

Votre Maire
Roger POTEZ

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : 8h00-12h00

(la mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-18h00
Mardi : fermée
Mercredi : 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45 (fermée le samedi matin durant les vacances scolaires)

PERMANENCES DU CCAS

Lundi : 9h00 - 11h30
Jeudi : 14h00-16h30
Et sur rendez-vous

NOUVELLES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

Ecole Henri MATISSE :
03 21 55 52 18
Garderie éducative communale :
03 21 55 69 96

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 7
Vie culturelle	p.8
Vie associative	p.9
Informations municipales	p.10 à 12

VIE MUNICIPALE

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Une grande partie du village s'est réunie à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet.

Un bal populaire et un feu d'artifices étaient programmés dans la soirée du 13 juillet.

La journée du 14 juillet a débuté avec la traditionnelle brocante. Très tôt, les 180 exposants ont installé leurs étales, et les promeneurs ont pu réaliser de bonnes affaires.

La distribution de bonbons aux enfants de la commune, le dépôt de gerbes au monument aux morts et le vin d'honneur ont clôturé cette matinée festive.

L'animation par Jean-No, l'apparition impromptue de deux clowns franchement désopilants et les rues envahies par de nombreux visiteurs, ont fait de la brocante 2015 un réel succès.

Dans l'après-midi, quatre équipes de candidats aux « Délires sans frontières », dans la lignée des jeux d'intervilles, se sont affrontées. Action et sport ont été les ingrédients nécessaires pour arriver au bout des défis. « Pas toujours facile de réaliser ce que demande l'animateur ! » : glissade sur savon noir, escalade sur structure gonflable, course des skieurs, jeux de piscine, vachettes humaines... Les rires et les fous rires ont motivé performance et esprit d'équipe.

En fin d'après-midi la chanteuse Cindy Layla a su charmer le public.

La journée fut riche en animations et l'on peut remercier le dynamisme des organisateurs ainsi que l'énergie des bénévoles, les associations, les commerçants, les quatre équipes et le personnel communal.



VIE MUNICIPALE

ACCUEILS DE LOISIRS



L'Accueil de Loisirs de la commune de FEUCHY regorge d'activités destinées aux enfants de 3 à 17 ans.

Des animateurs qualifiés proposent des jeux adaptés à l'âge des groupes qu'ils ont en charge. Loisirs créatifs, sports, préparation de spectacles ou apprentissage de comptines rythment les journées d'un accueil de loisirs. Des activités sont proposées : visites, promenades, cinéma, parcs d'attractions...

C'est une occasion unique de faire de nouvelles expériences.

Des activités collectives, comme le sport, des chasses au trésor en équipe ou encore la préparation d'une danse ou d'un spectacle de magie, sont mises en place. L'accueil de loisirs est une belle occasion d'échanger des connaissances, de développer le relationnel et d'appréhender les notions de partage.



Les enfants vont donc développer leur autonomie grâce à des activités manuelles et sportives. Ils vont ainsi apprendre à se connaître et peut-être même se découvrir une nouvelle passion.

DEMANDE DE CIVISME DANS LA COMMUNE



Nous regrettons le manque de civisme de certains de nos concitoyens.

En effet l'équipe des services techniques fait en sorte de rendre notre village propre, notamment la rue des bouchains où certains jettent, plus particulièrement la nuit, des restes de repas et de bouteilles de boissons à même le sol.

Cette rue peut être nettoyée chaque jour. Vous comprendrez que le comportement de ces individus indécents est inacceptable.

Cette rue n'est pas une décharge publique. Aussi nous espérons bien que cette mise au point fera cesser cette absence de civisme.

VIE MUNICIPALE

FÊTE D'ÉCOLE

La fête de l'école Henri MATISSE s'est déroulée le samedi 29 juin après-midi à la salle des fêtes Guislaine DANEL, une météo fraîche pour la saison ayant obligé ce retrait.

En ouvrant le moment des festivités, Monsieur Arnaud CARPENTIER, Directeur de l'école, a tenu à remercier les élèves, les parents et les élus pour leur présence.

Ce moment de convivialité privilégié permet aux parents de se retrouver et de discuter de leurs enfants, pendant que ceux-ci s'amuse ensemble avant de se quitter pour deux mois, voire au-delà pour les futurs collégiens. Au nombre de 14, ceux-ci ont été félicités et pour marquer le terme du cycle de l'école primaire, Monsieur Roger POTEZ, Maire de la Commune, accompagné d'élus, a remis aux élèves concernés un imposant dictionnaire, l'occasion de marquer, symboliquement, leur future entrée dans la



cour des grands, en septembre. Monsieur le Maire n'a pas manqué de souligner l'importance qu'il accorde à l'école, et les efforts consentis pour son bon fonctionnement.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

C'est reparti pour une année scolaire ! De larmes de chagrin au moment de dire au revoir à papa-maman, petits bisous d'encouragement de ces derniers avant le départ dans sa nouvelle classe, la joie de retrouver ses copains, perdus de vue durant l'été. 103 élèves ont investi la cour de l'école Henri MATISSE : 24 élèves en classe de Toute Petite, Petite et Moyenne Section ; 20 élèves en classe de Grande Section ; 19 élèves en classe de CP-CE1 ; 15 élèves en classe de CE2 et 25 élèves en classe de CM1-CM2.

L'ouverture d'une classe annoncée par l'inspection académique en juin, et par conséquent l'arrivée d'un nouvel enseignant, Monsieur LETHIEN, dans les locaux a suscité les premières discussions des enfants lors de la récréation. Monsieur LETHIEN est le professeur des CP-CE1. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente année scolaire.



maternelle partagent leur repas avec ceux de l'école élémentaire dans une ambiance conviviale. Un moment de partage et de détente afin de «couper» les longues journées de nos chères têtes blondes.

Enfin, l'espace informatique de l'école primaire a déménagé dans les locaux de l'ancienne cantine (sous la bibliothèque). Un lieu dédié à l'initiation aux nouvelles technologies qui enchantent déjà les élèves qui l'utilisent.

VIE MUNICIPALE

ELECTIONS



Les élections se tiennent habituellement au printemps. Mais les régionales, qui devaient avoir lieu en mars, en même temps que les départementales, ont été repoussées à décembre en raison de la réforme territoriale en cours.

L'élection des conseillers régionaux se déroulera

donc les 6 et 13 décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur la liste électorale.

Pour l'élection régionale de décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 a autorisé une révision supplémentaire exceptionnelle des listes électorales prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015.

Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VISITES À NOS AÎNÉS

Comme il l'avait annoncé, le Maire, Roger POTEZ, assisté de son Adjointe aux affaires sociales Danièle PICOT travaillent actuellement sur le bien-être des personnes en maintien à domicile, en leur rendant visite. Cela permet de faire plus ample connaissance, d'être plus attentifs à leurs besoins, de répondre aux

questions qu'ils peuvent se poser et parfois les accompagner dans leurs démarches administratives et dans l'instruction de dossiers.

Les premières visites, très appréciées de nos aînés, sont un réel réconfort pour celles et ceux souffrant de solitude.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



En plus des personnes âgées de 60 ans et plus ou dépendantes, les membres du CCAS ont décidé, à l'unanimité, lors de leur dernière séance, que le portage

de repas à domicile serait élargi à l'ensemble des administrés se trouvant dans l'incapacité temporaire ou durable de préparer un repas.

Renseignements pris auprès de notre fournisseur habituel, celui-ci propose des produits alimentaires, de qualité, variés, mijotés et adaptés aux besoins nutritionnels d'une personne adulte, ce qui permet ainsi de conserver des repères et de retrouver le

plaisir de manger. Chaque repas est conditionné en emballage individuel à usage unique, prêt à être réchauffé.

Comme cela se fait actuellement, le portage de ces repas est effectué par les services de la mairie. Les repas sont composés de six éléments (potage, entrée, plat protidique principal, plat de légume vert et/ou féculent, fromage avec beurre individuel, pain et dessert.

Le prix de vente du repas est maintenu à 5,80 € TTC.

Si vous souhaitez adhérer ou obtenir des renseignements complémentaires, le personnel communal se tient à votre entière disposition.

NOUVEAUX DIPLÔMÉS

La période des examens des collégiens, lycéens et étudiants étant passée, Roger POTEZ, Maire, et le Conseil Municipal tiennent à féliciter tous ces jeunes élèves qui ont réussi leurs examens (brevet des collèges, CAP, BEP, BAC PRO ou BAC, avec ou

sans mention), histoire de montrer à la jeunesse feuchyssoise toute la considération que leur porte la municipalité. Il souligne l'importance d'obtenir un diplôme. Bravo à ces jeunes diplômés en leur souhaitant de réussir dans tous leurs projets futurs.

VIE MUNICIPALE

CEREMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETE FRANCAISE

Le jeudi 8 Octobre dernier, Madame la Préfète du Pas-de-Calais, Fabienne BUCCIO, a présidé en présence du Maire Roger POTEZ et des parlementaires, Catherine GÉNISSON et Jacqueline MAQUET, la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française de Madame Fatima BELGUACEM, habitante feuchyssoise depuis près de 40 ans.

Madame BELGUACEM, nouvelle citoyenne française, s'est vu remettre un livret contenant une lettre de bienvenue du Président de la République, une plaquette d'information sur l'organisation des pouvoirs publics et les droits et les devoirs du citoyen français, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, des extraits de la constitution de la Vème république, le texte de l'hymne nationale et l'ampliation du décret de naturalisation.

Roger POTEZ, Maire, a présenté à Madame BELGUACEM Fatima les sincères félicitations



de la population Feuchyssoise et salué sa famille honorablement connue dans notre village.

TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC

A la suite d'un diagnostic technique, il s'avère que le patrimoine d'éclairage public de la commune nécessite la réalisation de travaux d'investissement, tels que le remplacement de certains luminaires énergivores en électricité et de leurs supports ainsi que la rénovation et/ou le remplacement des armoires électriques vétustes.

Cette opération de remplacement des systèmes de commande, la pose de régulateurs-variateurs de

tension et de lanternes à leds vise aux économies d'énergie et à l'amélioration qualitative de l'éclairage public.

Une mise en concurrence à procédure adaptée a permis à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la collectivité d'attribuer, après analyse en date du 23 juillet 2015, le marché public à la Société Pierre NOE, pour un montant total de travaux de 58 309,20€ TTC.



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

SALLE INFORMATIQUE



La nouvelle salle informatique de l'école Henri MATISSE était prête pour la rentrée.

L'aménagement dans l'ancien restaurant scolaire a été entièrement financé par la commune. Le coût de cette opération s'élève à 4 350 €.

BARDAGES

Les pignons de l'école, primaire et maternelle «Henri MATISSE», s'étaient fortement dégradés avec les années et les intempéries.

La municipalité a pris la décision de procéder en urgence à la réhabilitation et à la réalisation de bardages isolants ETERNIT de type CEDRAL à emboîtement sur les trois pignons concernés.



RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, les élèves demi-pensionnaires de l'école Henri MATISSE prennent leur repas à la salle des fêtes Guislaine DANEL.

Le déménagement de la cantine a nécessité des travaux de mise aux normes.

Le four de l'ancienne cantine a été réinstallé dans un espace dédié et deux lave-mains adaptés aux enfants ont été placés.

Le montant des dépenses de ces aménagements est de 2 100 € TTC.



Une mise en concurrence à procédure adaptée a permis à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la collectivité d'attribuer après analyse en date du 26 juin 2015, le marché public à la Société LUC DANIEL COUVERTURE, pour un montant de travaux global égal à 47 100,00 TTC, auquel il conviendra d'ajouter la somme de 3 762 € TTC pour la signalétique «Ecole Henri Matisse».



VIE CULTURELLE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RALLYE LECTURE

La bibliothèque municipale accueille les classes des écoles de la commune et propose des activités leur permettant de découvrir la littérature jeunesse.

Durant l'année scolaire 2014-2015 les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Henri MATISSE ont participé à un rallye lecture. En binôme, ils ont lu une sélection de livres, découvert des auteurs, des genres, ils ont voyagé, imaginé, parlé et réfléchi sur et autour de ces lectures.

Les résultats de ce rallye lecture ont été proclamés en juin 2015. Les enfants ont été récompensés.



ÇA FLASHE EN MÉDIATHÈQUE !



Le concours photo ayant pour thème les 4 éléments (eau, terre, air, feu) ouvert à tous (jeunes et adultes) de mai à septembre 2015 a été très fructueux : 162 photos ont été déposées dans les quatre médiathèques participantes, à savoir ANZIN-SAINT-AUBIN, DAINVILLE, FEUCHY et SAINT-LAURENT-BLANGY. Un jury composé d'élus et de passionnés des quatre communes, présidé par Philippe FRUTIER, s'est réuni le 1^{er} octobre pour sélectionner une cinquantaine de photos, qui seront agrandies et développées sur du plexiglass, afin de mettre en valeur le travail artistique des participants.

son coup de cœur, dans chacune des catégories : c'est ainsi que le prix public sera voté !

Les résultats (lots, photos agrandies, et récompenses spéciales) seront annoncés le 26 février 2016 à DAINVILLE... en attendant la suite de la saison culturelle, axée sur la photographie et l'œuvre de Philippe FRUTIER ! Des ateliers de captations sonores et de création d'univers musicaux autour de photographies vous seront proposés en février et mars 2016 dans vos quatre médiathèques partenaires !

SAINT-LAURENT-BLANGY : du 6 au 29 novembre 2015 Vernissage le 6 novembre à 18h30.

FEUCHY : du 4 au 20 décembre 2015 Vernissage le 4 décembre à 18h30.

ANZIN-SAINT-AUBIN : du 9 au 30 Janvier 2016 Vernissage le 9 janvier à 11h.

DAINVILLE : du 6 au 26 Février 2016 Vernissage et remise des prix le 26 février à 18h30.

PORTAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque a désormais son portail. Vous pouvez y consulter le catalogue, réserver vos livres et y découvrir l'actualité des événements du moment.

Pour y accéder :

<http://opac-x.bibliothequefeuchy.biblix.net/>

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la bibliothécaire au 03.21.21.45.08.

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

La rentrée des classes est aussi celle de notre association.

Nous offrons comme chaque année un livre aux élèves.

Nous reconduisons nos actions habituelles pour Noël, le Nouvel An, Pâques...

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues !

Notre assemblée générale a eu lieu le 1er octobre, merci aux personnes qui ont rejoint le bureau.

Vous pouvez aussi nous aider par une simple

adhésion, les bulletins sont à votre disposition !

Les membres du bureau actuel :

Frédéric RICHARD (Président), Laëtitia LEROY (Vice-Présidente), Caroline BOUR (Trésorière), Ludivine GIORGIANNI (Trésorière adjointe), Marie-Elisabeth BRICARD (Secrétaire), Laurence LEMAIRE, Anne-Sophie LEGRAND, Pascal GRUT, Claude PLUCIENNIK, Catherine COLLELA, Sandrine BUZIAUX, Cathy COUPE.

RENCONTRES ET AMITIÉ

La clôture du club a eu lieu le 7 juillet 2015. La soirée casse-croûte a enchanté nos aînés. Certains avaient hâte de retrouver les activités du mardi après-midi au retour des vacances le 19 août 2015.

La journée découverte le 17 septembre du magnifique parc parisien FRANCE MINIATURE a été bien appréciée et par chance la pluie ne s'est pas invitée. La visite était libre et chacun a pu admirer les magnifiques monuments français à son rythme. Le repas du midi s'est déroulé dans un des restaurants du parc : LES PROVINCES. Après un bon déjeuner, les voyageurs ont repris leur visite du parc. Le beffroi et les places d'ARRAS ont été bien admirés.



Sur la route du retour, l'autobus a dû s'arrêter sur le bord de l'autoroute à cause d'une fuite d'air et nous avons quitté le car en attendant le balisage et le dépannage.

Nous sommes rentrés plus tard que prévu mais cet incident a pimenté notre voyage (un souvenir de



plus).

La soirée beaujolais du 20 novembre est notre prochaine activité. Venez nombreux.

Tous les membres du club ont une pensée très émue pour Madame MOREL qui vient de nous quitter. Elle est venue pendant des années à nos rencontres du mardi après-midi ; les jeux de cartes étaient son activité préférée.

INFORMATIONS MUNICIPALES



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU

1^{er} juin 2015

- Etude et vote des subventions à des associations :

Le conseil municipal a décidé, à la majorité de ses membres, de proposer l'attribution de subventions à des associations pour l'année 2015 pour un montant global s'élevant à 6 400 euros. Elles ont été réparties, comme ci-après :

ASSOCIATIONS CONCERNÉES	MONTANTS ALLOUÉS
Union Féminine	400 €
A.P.E.L	600 €
Anciens Combattants	250 €
C.O.F.F.	300 €
Rencontres et Amitié	1000 €
US FEUCHY Football	2000 €
Culture Patch	75 €
Keep It Country	300 €
DDEN	500 €
Javelot Club	600 €
LA BOCCIA, le moteur d'une vie	75 €
Le Bridge Club d'ARRAS	300 €

- Ecole municipale de musique: Etude et vote des nouveaux tarifs :

Le nouveau règlement intérieur de l'école municipale de musique a été approuvé en date du 16 décembre 2014. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de porter à compter de la rentrée de septembre 2015/2016, les nouveaux tarifs de l'école municipale de musique, comme suit :

Droit d'inscription par an : 10 €.

Formation musicale par an : 37 € pour les feuchyssois et 58 € pour les extérieurs.

Formation instrumentale par trimestre : 37 € pour les feuchyssois et 58 € pour les extérieurs.

Location de matériel d'harmonie : 10 € par mois.

Location de matériel d'instrument d'éveil : 10 € par an (exemple: chalumeau ; ...)

Nota bene : l'école de musique fonctionne 3 trimestres sur l'année scolaire.

- Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie du PAS-DE-CALAIS :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie du PAS-DE-CALAIS après acquittement d'une cotisation annuelle s'élevant pour l'année 2015 à 0,90 euro par habitant et de désigner Monsieur Roger POTEZ, Maire, en qualité de représentant de la Commune au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence, et par suite, le cas échéant, au sein des organes décisionnels, de gestion et de contrôle.

- Adhésion au service mutualisé d'application du droit des sols (ADS) créé par la Communauté Urbaine d'ARRAS :

Pour faire suite au désengagement de l'Etat dans le domaine de l'application du droit des sols (ADS), renforcé par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (dite « loi ALUR »), le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, a décidé d'adhérer à compter du 1^{er} juillet 2015 au service mutualisé d'application du droit des sols (ADS) de la Communauté Urbaine d'ARRAS et de confier à ce service l'instruction des certificats d'urbanisme opérationnels (CUB) ; des déclaration préalable ; des permis de construire ; des permis d'aménager et permis de démolir. La mise en place de ce service est subordonnée au remboursement par la commune de la charge de fonctionnement induite (base du coût réel, au prorata du nombre d'actes transmis, pondérés par application d'une cotation en équivalent permis de construire (EPC)).

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2018 :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ), signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du PAS-DE-CALAIS et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) du NORD PAS-DE-CALAIS, pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018 inclus.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Modalités de reconduction des tarifs des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de reconduire à compter de la rentrée scolaire 2015-2016, le tarif annuel concernant l'inscription aux NAP des enfants scolarisés à l'école publique élémentaire Henri MATISSE, comme ci-après :

Nombre d'enfant(s) à charge	Montant de la participation des parents	Nombre d'enfant(s) inscrit(s) aux NAP
1 enfant	36.00 €	1 enfant
2 enfants	29.00 €	2 ^{ème} enfant
3 enfants	24.00 €	3 ^{ème} enfant
4 enfants et plus	20.00 €	4 ^{ème} enfant et plus

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat relative au Micro-Projet Culturel Intercommunal élaboré sur le thème « Les quatre éléments » :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative au micro-Projet Culturel Intercommunal élaboré sur le thème « Les quatre éléments ». Celui-ci réunit les communes de FEUCHY, ANZIN-SAINT-AUBIN, DAINVILLE et SAINT-LAURENT-BLANGY.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU

16 JUILLET 2015

- Révision et actualisation des tarifs de restauration scolaire pour l'année 2015-2016:

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de maintenir le tarif de la cantine municipale pour l'année scolaire 2015/2016 à 3.50 € TTC par repas.

- Révision des modalités de prise en charge des séances de gymnastique douce dispensées en faveur des personnes âgées :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de reconduire à compter de septembre prochain, les modalités d'organisation et de prise en charge des séances de gymnastique douce en faveur des aînés et de fixer pour l'année 2015-2016, le montant de la cotisation annuelle d'adhésion par aîné à 35 euros.

- Désignation des nouveaux membres de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de FEUCHY :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, de désigner Messieurs Jean-Marc CARRE, Aurélien DELISSE, Jean-Michel GIVRY et Philippe VIVIER pour siéger au sein de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de FEUCHY.

- Bibliothèque municipale: Etude et vote du nouveau règlement intérieur :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

- Enquête publique sur les installations classées: Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de porcelets présentée par la société JB VIANDE, sise dans la ZI Artoipôle (Allée d'Italie) sur les communes de FEUCHY et de MONCHY-LE-PREUX :

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de porcelets, tel qu'il a été proposé et présenté par la société JB VIANDE, sise Allée d'Italie dans la ZI Artoipôle sur les communes de FEUCHY et de MONCHY-LE-PREUX, et ce sous réserve du droit des tiers et de l'application de la réglementation en vigueur.

- Enquête publique sur les installations classées : Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de prétraitement mécano-biologique des ordures ménagères, présentée par le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) sis sur la commune de SAINT-LAURENT-BLANGY.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de prétraitement mécano-biologique des ordures ménagères tel qu'il a été proposé et présenté par le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), sis sur la commune de SAINT-LAURENT-BLANGY, et ce sous réserve du droit des tiers et de l'application de la réglementation en vigueur.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de RATICIDE et de SEL DE DÉNEIGEMENT réservée uniquement aux habitants de FEUCHY aura lieu le :

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015
au local cyclo, place de la Mairie
de 8h30 À 11H30.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux feuchysois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le 8 novembre 2015.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou tout autre contenant.



Navettes gares - ports - aéroports
Transport de personnes
Toutes destinations
Toutes distances

Jean-François DESPINOY
06 01 07 45 17

jefdepl@gmail.com - www.navettes-jefdepl.fr



L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN



Cie Non Nova

SPECTACLE DE MARIONNETTES ET DE DANSE

5 ans et plus

Proposé par les médiathèques
d'ANZIN-SAINT-AUBIN, DAINVILLE, FEUCHY
et SAINT-LAURENT-BLANGY.

Le mardi 24 novembre 2015 à 19h
et le samedi 28 novembre à 17h.

Salle des fêtes de SAINT-LAURENT-BLANGY.
Durée : 25 minutes.
GRATUIT SUR RÉSERVATION,
dans la limite des places disponibles.

Tel : 03.21.21.45.08
ou par e-mail : bibliotheque@feuchy.fr
ou en bibliothèque aux jours et heures d'ouverture.

BLOC NOTES 2015

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration, 11h00, au monument aux morts de FEUCHY.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais, organisée par l'association "Rencontres et amitié", salle des fêtes Guislaine DANEL.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Brocante aux jouets, organisée par la commune, de 10h00 à 17h00, salle des fêtes Guislaine DANEL.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Soirée années 80, organisée par la commune au profit du Téléthon, de 21h00 à 2h00 du matin,

salle des fêtes Guislaine DANEL.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'école de musique de FEUCHY, à 20h00, église Notre Dame du Bon Conseil.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Marché de Noël, organisé par la commune, salle des fêtes Guislaine DANEL.
Le samedi de 10h00 à 20h00 et le dimanche de 10h00 à 19h00.

JEUDI 31 DÉCEMBRE

Repas de la Saint-Sylvestre, organisé par l'association "Ensemble pour l'école Henri MATISSE", salle des fêtes Guislaine DANEL.